

mistriss Crumpe avait anéanti son testament et qu'elle allait sans doute en faire un autre.

« Miss Patty, dit-elle, assurément vous serez bien partagée dans celui-ci. Et c'est justice, je le sais. Puis-je espérer que, s'il se présente une occasion, vous n'oublierez pas de dire deux mots en ma faveur ? »

Ce langage intéressé ne pouvait qu'exciter l'indignation de Patty. Elle répondit qu'elle ne s'occupait pas du testament de sa maîtresse ; que mistriss Crumpe était le meilleur juge de ce qu'elle devait faire de sa fortune ; et que, pour ce qui la concernait, elle ne convoitait aucun legs.

Marthe ne se trompait pourtant pas, en pensant que Patty serait généreusement partagée dans ce testament nouveau. Le lendemain, la vieille dame dit à la jeune fille, qui lui présentait une médecine :

« Ce sera un bonheur pour vous, mon enfant, si je passe la journée ; car, si je vis encore quelques heures, vous serez le plus riche parti de tout le comté. Je veux montrer à tout le monde que ma fortune est à moi, et que je suis maîtresse d'en faire ce qu'il me plaît. Allez vous-mêmes à Monmouth, mon enfant, aussitôt que vous aurez plissé mon bonnet, et amenez-moi le procureur chez qui travaille votre frère, afin qu'il prenne acte de mes dernières volontés. Ne dites mot de votre message à aucun de mes parents. Je vous en conjure, dans votre intérêt et pour mon propre repos. Ces harpies vous mettraient en pièces ; mais je leur montrerai que je suis libre de faire ce que bon me semble de mon argent. C'est bien la moindre satisfaction que je puisse retirer de ma fortune avant de mourir. Dieu sait tous les ennuis que ce maudit argent m'a causés pendant ma vie ; mais maintenant que je vais mourir...

— Ah ! madame, s'écria Patty, ne parlez pas de mourir ; votre voix n'a jamais été plus claire et plus distincte qu'aujourd'hui. Votre santé ne m'a jamais paru meilleure depuis longtemps. Vous pouvez vivre, vous vivrez, je l'espère, et vous verrez encore d'heureux jours que vous passerez, j'ose le dire, avec tous vos parents. Ils feront revenir la joie dans votre cœur, car je suis persuadée qu'ils sont désolés de vous avoir offensée.

— Cette fille est folle ! s'écria mistriss Crumpe. Quoi ! mon enfant, ne me comprenez-vous pas ? Je vous le dis aussi clairement que possible ; je veux vous laisser toute ma fortune. Eh bien ! pourquoi donc palissez-vous ainsi ?

— Parceque, madame, je n'ai l'intention de nuire à personne, et ne voudrais, pour rien au monde, m'attribuer ce qui revient légitimement à vos parents. Je puis vivre, comme je l'ai fait jusqu'ici, sans fortune, mais non sans l'estime de moi-même, sans la bonne opinion de mon père, de mes frères et de ma sœur ; et je la perdrais, à coup sûr, si je me rendais coupable d'une indécence. Vous le voyez, madame, ajouta Patty, j'ai eu la hardiesse de vous dire toute ma pensée ; j'espère que vous ne me ferez pas l'injure de m'obliger à accepter cette faveur. N'en croyez pas moins à ma sincère reconnaissance pour toute la bonté que vous me témoignez.

Patty, en finissant de parler, se détourna pour ne pas laisser voir combien elle était vivement émue.

« Vous êtes une singulière fille, dit mistriss Crumpe. Je n'aurais jamais cru cela, si je ne l'avais vu de mes yeux. Allez chez le procureur, comme je vous l'ai commandé. Je veux en finir. »

M. Barlow arriva afin de rédiger le testament. Patty l'introduisit dans la chambre.

« Ne vous en allez pas, mon enfant, dit mistriss Crumpe ; restez-là tranquillement assise sur le pied de mon lit, et sans détours, dites-moi franchement votre façon de penser. Monsieur, qui est un homme de loi habile, vous assurera qu'en dépit de tous je puis laisser ma fortune à qui me convient. Que la crainte de mes parents ne vous empêche donc pas d'être heureuse.

— Non, madame, interrompit Patty, ce n'est pas la crainte qui m'a inspiré ce que je vous ai dit ce matin, et qui me fait en ce moment persévérer dans mon opinion. Je ne voudrais pas faire quelque chose que je croirais mal, quand même personne au monde ne pourrait le savoir. Mais puisque vous voulez que je vous dise ce que je désire, j'ai un père qui est dans la plus grande détresse, et je souhaite que vous lui laissiez une petite somme.

— Avec de tels principes et de tels sentiments, s'écria M. Barlow, vous aurez plus de bonheur que ne pourrait vous en donner une fortune de dix mille livres de rentes.

Le contenu du testament de Mme Crumpe fut gardé secret ; Patty ignorait complètement de quelle façon sa maîtresse avait disposé de sa fortune. Contre toute attente, mistriss Crumpe languit pendant quelques mois, et Patty ne cessa pas un instant de lui prodiguer les soins les plus empreints. Mistriss Crumpe était trop égoïste pour s'attacher aux personnes qui l'entouraient ; cependant Patty faisait exception. Elle lui disait souvent :

« Il m'est pénible, ma pauvre enfant, de vous garder ainsi prisonnière durant vos plus belles années dans la chambre d'une malade. Je veux que vous alliez vous promener avec votre frère et votre sœur chaque fois qu'ils viendront vous chercher. »

Ces promenades étaient pleines de charmes pour Patty. Revenons maintenant à Fanny dont nous n'avons pas parlé depuis longtemps.

Quoique orgueilleuse, Mme Hungerford n'était pas égoïste ; Fanny demeurait avec elle depuis deux ans, et elle s'y était attachée.

Vers cette époque, un parent éloigné laissa à chacun de ses cinq enfants un petit héritage de dix guinées. Gustave, quoiqu'il eût le plus vif désir de posséder une montre, proposa le premier d'abandonner ce legs à Fanny. Ses frères et ses sœurs applaudirent à cette idée, et Mme Hungerford ajouta cinquante guinées à leur petite fortune.

« Je les avais mises de côté, dit-elle, dans l'intention d'acheter une glace pour mon salon. Mais elles seront mille fois mieux employées à récompenser quelqu'un qui a été si utile à mes enfants. »

Fanny possédait donc cent guinées. Elle en avait reçu cinquante de mistriss Hungerford, et autant des enfants.

Sa joie et sa reconnaissance étaient extrêmes, car elles se disaient qu'avec cet argent elle pourrait secourir son père : c'était le vœu le plus ardent de son cœur.

Mais voyons maintenant ce qu'est devenu James, pendant tout ce temps, chez son patron, M. Cleghorn, le mercier.

Durant les huit mois que James avait passés dans la maison de M. Cleghorn, il n'avait jamais donné à son patron le plus léger motif de plainte, et il premit avec tant de soin ses intérêts qu'il avait fini par obtenir toute sa confiance.

Il n'était cependant pas toujours facile de s'entendre avec M. Cleghorn. Il haïssait la flatterie et ne pouvait supporter la contradiction. James fut un jour sur le point de perdre à jamais ses bonnes grâces ; voici à quelle occasion.

Un soir, à la nuit tombante, un homme d'une physionomie et d'une tournure étranges, d'une corpulence énorme, enveloppé d'un habit à large poche, entra dans le magasin au moment où James se disposait à le fermer. Il posa les coudes sur le comptoir en face de James, et le regarda effrontément sans dire un mot. James ramassa précipitamment quelques pièces de monnaie dispersées sur le comptoir. L'étranger sourit comme pour faire voir que ce mouvement n'avait pas échappé à son regard pénétrant. Il y avait dans sa physionomie une expression de gaieté fine mêlée de fourberie. La gaieté semblait affectée, mais la fourberie était naturelle.

« Que demandez-vous, monsieur ? dit James.

— Un verre d'eau-de-vie et votre patron.

— Mon patron n'est pas ici, monsieur, et nous n'avons pas